UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Collège Doctoral

Cotutelles et codirections de thèse à l'international

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Thèses à l'international

Thèse en cotutelle à l'international

Thèse en codirection à l'international

2 co-directeurs (1 ou 2 encadrants)

Double diplomation

Simple diplomation

Convention avec le partenaire international

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

La cotutelle de thèse internationale, qu'est-ce que c'est ?

La cotutelle de thèse est un dispositif qui favorise la mobilité des doctorants en développant la coopération scientifique entre des équipes de recherche française et étrangère.

L'étudiant en cotutelle effectue son travail sous le contrôle d'un directeur de thèse dans chacun des deux pays concernés.

Les deux directeurs de thèse s'engagent à exercer pleinement la fonction de tuteur auprès du doctorant. Leurs compétences sont donc exercées conjointement.

Le doctorant doit effectuer ses recherches dans les deux pays de la cotutelle selon des modalités établies par une convention.

Un accord-cadre ou un accord spécifique entre les établissements peut venir assouplir les conditions du bon déroulement de la thèse.

L’origine des cotutelles

- L’histoire des cotutelles de thèse commence en France à partir des années 1990.
- L’Arrêté du Ministère français de l’enseignement supérieur et de la recherche du 18 janvier 1994 , relatif à la création d’une procédure de cotutelle de thèse entre établissements d’enseignement supérieur français et étranger, crée la base légale pour les cotutelles à l’international.

Lors de son lancement, ce type de coopération avait pour objectif d'établir et de développer la coopération scientifique entre les chercheurs français et étrangers et développer la coopération scientifique entre les établissements français et ceux étrangers en favorisant la mobilité internationale des doctorants.

Cette nouvelle procédure présentait plusieurs caractéristiques qui étaient déjà assez similaires à la façon dont les cotutelles sont actuellement organisées dans de nombreux pays européens et hors l’Union Européenne.

Au cours des deux dernières décennies, les universités ont accordé une attention croissante aux cotutelles, ce qui a conduit à un développement rapide de ces dernières. Les cotutelles ont connu une diffusion rapide dans les universités européennes et ont été adaptées aux contextes nationaux.

L'ingénierie d'une cotutelle internationale

La mise en place d'une cotutelle internationale de thèse comporte 4 étapes :

- ❑ L'identification d'un candidat et d'une université à l'international
- ❑ La période de négociations
- ❑ La signature de la Convention de cotutelle internationale entre les deux universités
- ❑ Le déroulement de la thèse et la soutenance

Points de vigilance à chaque étape

✓ Choisir un candidat motivé et prêt à faire des déplacements dans **les deux universités de son inscription**

✓ Le candidat choisi peut être déjà inscrit chez l'université partenaire en 1ère année de Doctorat

✓ Vérifier que **l'université choisie est accréditée à délivrer des Diplômes de Doctorat**

✓ Vérifier que la ou le collègue, futur directeur de thèse est habilité à diriger des thèses de Doctorat dans son université d'origine

✓ Informer dès le départ, l'équipe administrative de votre université, de votre projet de cotutelle internationale

✓ La période de négociations peut prendre entre 1 à 6 mois. Cette période établit: l'alternance des payements des frais de scolarités dans les deux universités, le plan de formation doctorale à suivre par le candidat, la langue de rédaction et de soutenance, le lieu de soutenance, la prise en charge des frais de soutenance par chaque laboratoire et la durée de la thèse. **En France, la durée officielle de thèse et de 36 mois**. Dans certains pays, cette durée varie entre 36 et 48 mois de thèse.

✓ **Le financement doit couvrir toute la durée de la thèse jusqu'à la soutenance**.

✓ Le Doctorat officiel en cotutelle internationale commence à la date de la signature par les deux universités de la Convention de cotutelle internationale

✓ Le candidat et les directeurs de thèse s'engagent à respecter les dispositions de la Convention de cotutelle internationale de thèse.

✓ Toute modification de la Convention initiale doit se faire par le biais d'un Avenant à la Convention de cotutelle internationale.

Les cotutelles internationales à l'URCA : procédure et points de repères

- ✓ Avant la mise en place de votre projet de cotutelle, veuillez contacter la Coordination doctorale via **nina.bogataia@univ-reims.fr** en mettant en copie de votre mail l'Ecole Doctorale concernée et en indiquant dans votre message : l'université choisie pour la future collaboration, quelques brèves informations sur le candidat, la période du recrutement du candidat et le type de financement disponible pour votre projet.

- ✓ Une lettre d'intention vous sera adressée en retour de votre mail. Cette lettre sera à compléter par vos soins et à transmettre à la Coordination doctorale.

- ✓ Après réception de la lettre d'intention et après vérification de la faisabilité de la cotutelle internationale, une Convention de cotutelle internationales sera établie par la Coordination doctorale.

- ✓ Des négociations auront lieu entre les parties intéressées, afin de respecter **le principe de réciprocité,** auquel l'URCA accorde beaucoup d'importance à savoir : le paiement des frais de scolarité en alternance **et le respect du cumul des points et des heures de formation doctorale.** Ainsi, le candidat devra cumuler 10 points équivalents à 80 heures de formation sur toute la durée de sa thèse.

- ✓ La thèse en cotutelle internationale doit être financée sur toute sa durée par les deux parties intéressées. **Le montant minimum du salaire ou de la bourse d'un candidat ne devra pas être inférieur à 1100 €/mois.**

- ✓ Le futur doctorant devra cumuler **un total minimum de 12 mois de séjour de recherche à l'URCA** sur toute la durée de sa thèse.

- ✓ Toute modification de la Convention initiale devra être adressée à la Coordination doctorale qui établira un Avenant à la Convention de cotutelle. Celui-ci devra être signé par tous les signataires de la Convention initiale.

La codirection internationale de thèse hors les cotutelles internationales, qu'est-ce que c'est ?

✓ La codirection internationale de thèse hors les cotutelles est un dispositif qui favorise la coopération scientifique entre des équipes de recherche française et étrangère et qui incite le doctorant à la mobilité internationale.

✓ **L'inscription et la réinscription annuelle du doctorant se font dans une seule École doctorale.**

✓ La Convention de codirection internationale est établie par l'Université de l'inscription du doctorant.

✓ Parmi les deux directeurs de thèse, un reste cependant l'unique responsable pour les démarches liées à la soutenance de thèse du doctorant au sein de son établissement d'inscription en doctorat.

✓ Les deux directeurs de thèse s'engagent à exercer pleinement et conjointement, auprès du doctorant, leur encadrement et leur accompagnement tout au long de la préparation de sa thèse et s'engagent à respecter la charte des thèses en vigueur dans les deux établissements concernés par la convention. Sous certaines conditions, chaque établissement partenaire s'engage à donner un libre accès à ses ressources et infrastructures.

✓ Si l'inscription s'effectue à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, la CVEC sera requise à chaque inscription sur toute la durée de la thèse.

✓ **La composition du jury de soutenance suivra les règles de l'université d'inscription du doctorant.**

✓ Les frais occasionnés par la soutenance, à savoir l'impression de la thèse, le déplacement, l'hébergement et la restauration des membres du jury français, seront pris en charge par l'unité de recherche de l'université qui délivrera le diplôme national de doctorat.

✓ Toute modification de la convention de codirection internationale s'effectue par le biais d'un Avenant qui sera ensuite signé par les PARTIES signataires de la Convention initiale.

✓ Les demandes de mise en place de ce type de conventions sont à adresser à la Coordination doctorale via **nina.bogataia@univ-reims.fr**.

Cotutelles ou codirections internationales : Quoi choisir?

Cotutelle internationale

Double diplomation pour le candidat (capacité concurrentielle plus élevée sur le marché international du recrutement)

- ✓ Le minimum de mobilité requise pour le candidat est de 12 mois
- ✓ Délais de négociations plus longs (entre 1 et 6 mois)
- ✓ Un financement est requis sur toute la durée de la thèse. Le montant minimum requis par l'URCA est de 1100 € /mois.
- ✓ Frais de scolarité à régler en alternance dans les deux universités
- ✓ Compétences interculturelles avérées du candidat
- ✓ Possibilité d'exercer la langue française dans un milieu authentique

Codirection internationale

Un seul diplôme pour le candidat

- ✓ Le minimum de mobilité requise par l'URCA pour le candidat est de 10 % sur toute la durée de thèse dans le cas de l'inscription de celui-ci à l'université partenaire. Pour une inscription à l'URCA, le minimum de mobilité requise pour le candidat est de 12 mois.
- ✓ Délais de négociations plus courts (entre 1 et 2 mois) sauf dans le cas d'un Accord de Consortium
- ✓ Un financement est requis sur toute la durée de la thèse. Le montant minimum requis par l'URCA est de 1100 € /mois si l'inscription est à l'URCA.
- ✓ Frais de scolarité à régler dans une seule université

Contact

Coordination doctorale

Nina BOGATAÏA
Coordinatrice administrative des écoles doctorales
nina.bogataia@univ-reims.fr

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

International cotutelle and co-supervision of doctoral theses

Presentation by the URCA Doctoral Schools Coordination Office

PhD Mobility and International Collaboration

PhD under International Cotutelle Agreement

PhD with International Co-supervision

2 thesis co-supervisors (possibly 1 or 2 research advisors)

2 doctoral diplomas (one from each institution)

1doctoral diploma (issued by the host institution)

Formal agreement with the international partner institution

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

International Cotutelle : What Does It Mean?

A cotutelle PhD is a system that promotes the mobility of doctoral students by fostering scientific cooperation between French and foreign research teams.

The cotutelle student conducts her or his research under the supervision of a thesis advisor in each of the two countries involved.

The two thesis supervisors commit to fully fulfilling their role as mentors to the doctoral student. Their expertise is therefore exercised jointly.

The doctoral student must conduct her or his research in both countries of the cotutelle according to the terms established by an agreement.

A framework agreement or a specific agreement between the institutions may help relax the conditions for the smooth progress of the PhD.

The origin of cotutelles

- The history of **cotutelle/joint PhD** programs began in France in the 1990s.
- The French Ministry of Higher Education and Research decree of January 18, 1994, established a procedure for joint PhDs between French and foreign higher education institutions, and created the legal basis for international cotutelles

When it was launched, this type of cooperation aimed to establish and develop scientific collaboration between French and foreign researchers, as well as to strengthen scientific ties between French and foreign institutions by promoting the international mobility of doctoral students.

This new procedure had several characteristics that were already quite similar to the way joint PhDs are currently organized in many European and non-European countries.

Over the past two decades, universities have paid increasing attention to joint PhDs, leading to their rapid development. Joint PhDs have spread quickly across European universities and have been adapted to national contexts.

Setting up an international cotutelle : Steps

Setting up an international joint PhD involves 4 steps:

- ❑ Identifying a candidate and an international university
- ❑ The negotiation period
- ❑ Signing the international cotutelle agreement between the two universities
- ❑ The progression of the PhD and the defense

Points of attention at each stage

- ✓ Choose a motivated candidate who is ready **to travel between both universities where they are enrolled**.
- ✓ The selected candidate may already be enrolled at the partner university in their first year of PhD studies.
- ✓ Ensure that **the chosen university is accredited to award doctoral degrees**.
- ✓ Ensure that the colleague, the future thesis supervisor, is authorized to supervise doctoral theses at their home university.
- ✓ Inform your university's administrative team about your international cotutelle project from the outset.
- ✓ The negotiation period can take between 1 and 6 months. During this period, the following are established: the payment arrangement for tuition fees between the two universities, the doctoral training plan to be followed by the candidate, the language of writing and defense, the defense location, the allocation of defense costs by each laboratory, and the duration of the PhD. **In France, the official PhD duration is 36 months**. In some countries, this duration can vary between 36 and 48 months.
- ✓ **The funding must cover the entire duration of the PhD until the defense**.
- ✓ The official international cotutelle PhD begins on the date when the cotutelle agreement is signed by both universities.
- ✓ The candidate and thesis supervisors commit to complying with the terms of the international cotutelle agreement.
- ✓ Any modification to the original agreement must be made through an addendum to the international cotutelle agreement.

International Cotutelles at URCA : Procedure and Key Guidelines

- ✓ Before setting up your cotutelle project, please contact the Doctoral Schools Coordination Office at **nina.bogataia@univ-reims.fr**, copying the relevant Doctoral School in your email and providing the following information in your message: the chosen university for the collaboration, brief details about the candidate, the candidate's recruitment timeline, and the type of funding available for your project.

- ✓ A letter of intent will be sent to you in response to your email. This letter should be completed by you and returned to the Doctoral Coordination. After receiving the letter of intent and verifying the feasibility of the international cotutelle, the Doctoral Coordination will establish an international cotutelle agreement.

- ✓ Negotiations will take place between the interested parties to ensure compliance with **the principle of reciprocity**, which is highly valued by URCA, specifically: the alternation of tuition fee payments and the fulfillment of doctoral training points and hours. The candidate must accumulate 10 points, equivalent to 80 hours of training throughout the duration of their PhD.

- ✓ The international cotutelle PhD must be fully funded by both interested parties for the entire duration. **The minimum salary or stipend for a candidate must not be less than €1100 per month**.

- ✓ The future PhD candidate must spend **a minimum total of 12 months conducting research at URCA during the course of their PhD**. Any modification to the initial agreement should be sent to the Doctoral Coordination, which will prepare an addendum to the cotutelle agreement. This addendum must be signed by all parties involved in the initial agreement.

International thesis co-supervision outside of international cotutelles, what is it ?

- ✓ International thesis co-supervision outside of international cotutelles is a framework that promotes scientific cooperation between French and foreign research teams and encourages the doctoral candidate's international mobility.
- ✓ **The enrollment and annual re-enrollment of the doctoral candidate take place in a single doctoral school**.
- ✓ The international co-supervision agreement is established by the university where the doctoral candidate is enrolled.
- ✓ Among the two thesis supervisors, one remains the sole responsible party for the procedures related to the doctoral candidate's thesis defense within the university of enrollment.
- ✓ Both thesis supervisors commit to fully and jointly supervising and supporting the doctoral candidate throughout the preparation of their thesis and to adhering to the thesis charter in force at both institutions involved in the agreement. Under certain conditions, each partner institution commits to providing unrestricted access to its resources and infrastructure.
- ✓ If the enrollment is at the University of Reims Champagne-Ardenne, the CVEC will be required upon each enrollment throughout the entire duration of the PhD.
- ✓ **The composition of the thesis defense jury will follow the rules of the doctoral candidate's university of enrollment**.
- ✓ The costs incurred by the defense, such as thesis printing, travel, accommodation, and meals for the French jury members, will be covered by the research unit of the university awarding the national doctoral degree.
- ✓ Any modifications to the international co-supervision agreement must be made through an addendum, which will then be signed by the PARTIES that signed the original agreement.
- ✓ Requests for setting up this type of agreement should be addressed to the Doctoral Schools Coordination Office via **nina.bogataia@univ-reims.fr**

Cotutelle PhD or International Co-supervision: Which to Choose ?

Cotutelle PhD

Double degree for the candidate (higher competitive ability in the international job market)

- ✓ The minimum required mobility for the candidate is 12 months.
- ✓ Negotiation periods are longer (between 1 and 6 months);
- ✓ Funding is required for the entire duration of the PhD. The minimum amount required by URCA is €1100/month.
- ✓ Tuition fees must be paid alternately at both universities.
- ✓ The candidate must have proven intercultural skills.
- ✓ There is an opportunity to practice French in an authentic environment.

Co-supervision PhD

One degree for the candidate

- ✓ The minimum required mobility by URCA for the candidate is 10% of the total PhD duration if the candidate is enrolled at the partner university. For enrollment at URCA, the minimum required mobility for the candidate is 12 months.
- ✓ Negotiation periods are shorter (between 1 and 2 months), except in the case of a Consortium Agreement.
- ✓ Funding is required for the entire duration of the PhD. The minimum amount required by URCA is €1100/month if the enrollment is at URCA.
- ✓ Tuition fees must be paid at only one university.

Contact

The Doctoral Coordination of URCA

Nina BOGATAÏA
Administrative Coordinator of Doctoral Schools
nina.bogataia@univ-reims.fr

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE